

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

## Certificat environnemental délivré à la Municipalité

La commune de Saint-Imier a collecté plus de 10 tonnes de bouteilles en PET l'an passé. Elle se voit ainsi décerner le certificat environnemental 2016 par l'association « PET-Recycling Schweiz », basée à Zurich.



« Chaque bouteille compte ! » martèle PET-Recycling dans ses supports de communication. Le message a été entendu à Saint-Imier. En 2016, la Municipalité a collecté un total de 10'315 kilos de PET. Cela représente 374'438 bouteilles.

Du point de vue environnemental, cela équivaut à une économie de 30'945 kilos de gaz à effet de serre et 9'799 litres de pétrole. « L'élimination correcte des bouteilles en PET est un

moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables », rappelle l'association.

En Suisse, plus de 1,5 milliard de bouteilles à boissons en PET sont consommées chaque année. Leurs utilisateurs disposent de plus de 45'000 points de collecte pour ramener le vide. Celui-ci est acheminé dans l'un des cinq centres de tri où il est conditionné par couleurs en balles compressées de 200 à 300 kilos. Celles-ci sont amenées dans les deux usines de recyclage de Suisse et transformées en flocons. Au final, la qualité des flocons est telle qu'ils peuvent à nouveau être mis en contact avec des denrées alimentaires.

Ce cycle fermé permet de fabriquer de nouvelles bouteilles en PET. Mais, il est également possible de produire des feuilles, des emballages et des rubans d'emballage, des textiles comme la maille polaire, du matériau de garnissage pour les coussins ou encore des chaussures de sport.

(cm)

Saint-Imier, le 22 mars 2017